



DONDELANGE
KEHLEN
KEISPELT MEISPELT
NOSPELT OLM

Service : Service technique
Dossier suivi par : Cécile Achten
T. 30 91 91-504
F. 30 91 91-500
techniaue@kehlen.lu

AVIS AU PUBLIC

EN MATIÈRE DE COMMODO ET INCOMMODO

En exécution de l'article 9 point 2. alinéa 2 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que

la société SICONA-OUEST a introduit une demande d'autorisation relative à l'exploitation d'un appareil de levage mobile à équipement interchangeable marque RODAC, type TL988, numéro de construction TL12001089.

La demande d'autorisation concernant le dossier n°3A/2023/0042/176 du 10 janvier 2023 peut être consultée à la maison communale de Kehlen du 20 janvier 2023 au 06 février 2023 inclus.

Le Bourgmestre,
Eischen Félix

Kehlen, le 20 janvier 2023



Le Secrétaire,
Haas Marco

07/02/2023